

Gestion des licences : état de l'art

Synthèse de la rencontre du 7 avril 2014 avec Raphaël Coche

*Rapporté par Thomas Morisse,
Président d'ADELI*

Les licences logicielles représentent aujourd'hui une part importante du budget d'une DSI, part de plus en plus importante, parce que les actifs matériels sont généralement connus et gérés depuis longtemps car faciles à inventorier.

Les actifs logiciels en revanche ont été ignorés, en fait jusqu'à ce qu'ils se rappellent à nous ou plutôt que leurs propriétaires initiaux, les éditeurs, le fassent par le biais d'audits et de régularisations pouvant atteindre plusieurs millions d'euros et voient dans ces audits une manne non négligeable pour compenser du chiffre d'affaires dans un marché tendu et en concentration.

La gestion des licences (ou le software asset management) permet à une DSI de gérer la conformité et d'optimiser son budget d'actifs immatériels.

Mais par où commencer et quel effort cela représente-t-il ? Le sujet est complexe, chaque éditeur a plusieurs produits qui ont eux-mêmes plusieurs types de licences et cela change régulièrement.

Cette rencontre a été animée par Raphaël Coche, Senior Manager du cabinet Amettis, responsable de l'offre gestion des licences.



Qu'est-ce que la gestion des licences ?

La Gestion des licences correspond à la gestion des droits d'usage des logiciels dans l'entreprise. Le droit d'usage est consenti par son propriétaire légitime (l'éditeur) via un contrat.

Ce droit d'usage peut être limité en durée, géographiquement, en fonction de l'environnement, des versions de produits... voire d'une combinaison de plusieurs de ces facteurs.

Pour faire simple :

- un logiciel est un actif de l'entreprise ;
- un logiciel est utilisé par un ou plusieurs utilisateurs de l'entreprise ;
- une licence logicielle est un droit d'usage de ce logiciel ;
- on achète une licence à un éditeur de logiciel ;
- chaque licence est liée à un contrat.

La gestion des licences est un processus et une organisation qui permettent de :

- savoir ce que l'on possède et ce que l'on utilise en termes de logiciels et donc de licences ;
- maîtriser ses besoins et ses usages, les optimiser ;
- maîtriser ses achats et ses contrats logiciels, les optimiser ;
- accompagner les objectifs de réduction des coûts ;
- être conforme à la réglementation.

La difficulté de la gestion des licences réside dans le fait que la licence est un actif immatériel, contrairement à un ordinateur. De plus, cela requiert des compétences diverses, tant techniques que juridiques ou financières.

La gestion des licences est d'abord un processus à organiser, à mettre en œuvre, à outiller (car le volume de données traitées devient très vite important) et pour lequel on doit identifier des rôles et des indicateurs.

La gestion des licences est une nouvelle culture à mettre en œuvre dans certaines entreprises.

Un sujet d'actualité

Les revenus des éditeurs étaient sur une tendance de croissance à deux chiffres pendant de nombreuses années. Les concentrations du marché des éditeurs et les clients, de plus en plus sensibles à la réduction des coûts, ont quelque peu ralenti cette croissance.

Par conséquent, les éditeurs se sont de plus en plus orientés vers la maintenance puis la vente de services.

Ils ont également décidé de voir plus précisément comment les licences étaient gérées par les clients, en menant des audits.

Les audits ont été, à ce jour, majoritairement menés outre atlantique (où les montants des régularisations ont été les plus spectaculaires) mais certaines entreprises du CAC 40 y ont été confrontées. Ces types d'audits devraient se multiplier dans les prochaines années.

L'écosystème de la gestion des licences

La gestion des licences est de la gestion d'actifs immatériels ; elle est, par conséquent, partie intégrante de la gestion des actifs au sens ITIL (ISO 20000) du terme.

En termes de référentiels existants aujourd'hui, on trouve ITIL SAM, qui est un guide complémentaire d'ITIL. Ce guide offre une vision très opérationnelle de l'actif en le présentant par son cycle de vie.

Il y a également une norme ISO (norme 19770 et suivantes). Ces normes sont très intéressantes et notamment sur la définition du « Software Tagging » (étiquetage des logiciels).

Les autres référentiels IT (eSCM et CMMI) font simplement mention de la gestion des licences.

De nombreux éditeurs ont publié des livres blancs qui expliquent très bien le fonctionnement des types de licences mais rien sur leur gestion.

La gestion des licences implique d'avoir des compétences financières, juridiques et techniques. Par conséquent, des référentiels sur le droit des contrats, sur la propriété intellectuelle font partie de l'environnement de la gestion des licences.

Les risques liés à la gestion des licences

Les risques liés à une mauvaise gestion des licences sont :

- l'obligation de régularisation si l'entreprise n'est pas à jour ;
- les amendes (perte sèche pour l'entreprise) ;
- les sanctions pénales pour le représentant de l'entreprise ;
- la perte d'image sur le marché ;
- l'absence de continuité de service (sur un service IT critique) due à la perte de support de l'éditeur, qui en cas de rupture peut engendrer des pertes financières lourdes pour l'entreprise.

La gestion des risques est une partie importante du processus. Il faut absolument la mettre en œuvre dans le cadre de la gestion des licences.

Dans l'analyse des contrats, il faut se prémunir, par exemple, de la faillite de l'éditeur... surtout pour les petits pour lesquels le logiciel est critique pour le métier de l'entreprise.

Pour les grands éditeurs (type Microsoft), une roadmap est mise en place à la sortie du produit qui comporte la durée de vie de la version et les évolutions majeures.

Peu d'entreprises se soucient à la signature des contrats de la durée de vie et des évolutions majeures prévues sur les années à venir. Les fins de vie ne sont pas anticipées.

Par conséquent, pour continuer à maintenir plus longtemps leurs services supports, les éditeurs font payer plus cher leur client. Il s'agit de gérer l'obsolescence des logiciels et d'anticiper leur remplacement.

Comment faire une bonne gestion des licences ?

Il faut d'abord maîtriser son parc (phase de conformité) avant de se lancer dans l'optimisation (connaître son périmètre avant de cibler où il faut réaliser des économies).

Le ROI de la gestion des licences se situe dans la phase d'optimisation mais se justifie, dans la phase de conformité, par l'identification des non-conformités.

Dans la phase de conformité (inventaire), il apparaît comme obligatoire d'analyser tous les contrats et les modes de licensing (vente de licence) associés. Une synthèse des contrats peut être rédigée pour expliquer aux non-initiés les particularités de tel ou tel contrat. De plus, un planning des contrats (comme un capacity planning) peut être mis en œuvre.

Le passage en SAAS (Software As A Service) nécessite de comprendre le mode de licensing associé. Il s'agit alors de bien étudier les contrats SAAS.

Cette rencontre s'est terminée par l'explication des modes de licensing, agrémentée de nombreux exemples. ▲

Thomas Morisse

Voir ou revoir la rencontre dans son intégralité :

<http://www.adeli.org/contenu/video-rencontre-avec-raphael-coche-gestion-des-licences-logicielles>

En savoir plus sur :

la norme ISO 19770 : http://en.wikipedia.org/wiki/ISO/IEC_19770

l'offre de gestion des licences de Raphaël Coche :

<http://www.amettis.fr/uploads/Fiche-Marketing-Gestion-des-licences-2013.pdf>